



Déclaration du Cameroun en Première Commission

80 ème Session de l'Assemblée Générale

Débat thématique 6 : Désarmement Régional et Sécurité

Par : NYANID Zacharie Serge Raoul Ph. D

Ministre Plénipotentiaire Hors Échelle

New-York, octobre 2025

Monsieur le Président,

Pendant que nous débattons dans cette enceinte, une réalité brutale se joue ailleurs. Des armes de guerre circulent librement, tuent nos enfants, déplacent nos populations et menacent l'existence même de nos États. Chaque fusil qui franchit des frontières non contrôlées signe un arrêt de mort pour notre développement et notre stabilité.

Face à cette urgence, le Cameroun porte une conviction profonde – le désarmement régional est la pierre angulaire d'une sécurité collective véritablement effective. Le Cameroun reste inébranlable dans son engagement pour une approche intégrée, associant contrôle des armements, développement durable et renforcement de la gouvernance.

Notre réalité régionale exige des actions immédiates et concertées. Dans le bassin du lac Tchad et au Sahel, la circulation illicite des armes légères entretient l'instabilité, tandis que les menaces émergentes - cybercriminalité, terrorisme et piraterie maritime - réclament des réponses coordonnées et déterminées.

Le Cameroun propose trois axes d'action prioritaires et concrets :

Premièrement, nous devons consolider les cadres régionaux de contrôle des armements en apportant un soutien résolu et concret aux initiatives de l'Union africaine et des organisations sous-régionales. Cette consolidation passe par un renforcement des mécanismes de coopération transfrontalière, l'harmonisation des législations nationales et la mutualisation des systèmes de surveillance.

Chaque arme tracée, c'est une faille de moins dans notre sécurité collective. Chaque arme marquée, c'est un obstacle de plus pour les trafiquants. Chaque arme détruite, c'est un gage de sécurité retrouvée pour nos communautés. Cette démarche systématique représente bien plus qu'une simple procédure technique. Elle constitue une graine de paix que nous plantons délibérément dans le terreau du développement.

Car la paix et le développement sont indissociables : là où les armes circulent librement, les écoles ferment, les centres de santé sont détruits, et les projets économiques avortent. À l'inverse, chaque arme éliminée permet à la confiance de renaître, aux investissements de reprendre, et aux communautés de se reconstruire. Cette destruction d'armes ouvre la voie aux chantiers de développement, permettant à la sécurité de s'enraciner durablement dans nos territoires.

Ainsi, le contrôle des armements n'est pas une fin en soi, mais le socle nécessaire à l'éclosion de la prospérité partagée. En éradiquant progressivement la menace des

armes illicites, nous fertilisons le terrain pour que puissent germer les projets de développement, croître les économies locales et s'épanouir les générations futures.

Deuxièmement, nous devons adopter une approche holistique qui lie inextricablement le désarmement et le développement. Car, en vérité, le désarmement ne se résume pas à collecter des armes ; il s'agit avant tout de désarmer les esprits. Or, une jeunesse sans emploi, privée d'horizon, constitue un terreau fertile pour le recrutement des groupes armés. Face à cette réalité, notre stratégie de sécurité doit être proactive : investir dans l'éducation et créer des opportunités économiques, ce n'est pas seulement du développement, c'est construire les fondations les plus solides de notre sécurité collective. Une jeunesse occupée à bâtir son avenir est la meilleure gardienne de la paix.

Troisièmement, mutualisons nos efforts en donnant à la Force multinationale mixte et à la Commission du bassin du lac Tchad les moyens réels de leur ambition.

Cette mutualisation doit être bien plus qu'un simple partage de ressources. Elle doit incarner une synergie opérationnelle concrète. Il ne s'agit pas seulement de mettre en commun ce que nous avons, mais d'optimiser ce que nous pouvons accomplir ensemble.

Des moyens financiers à la hauteur des défis sont le premier pilier. Cela exige des budgets prévisibles et pérennes, alignés sur les cycles opérationnels et non sur les aléas politiques. Ces financements doivent permettre non seulement les opérations courantes, mais aussi l'acquisition de capacités stratégiques - systèmes de surveillance aérienne, équipements de renseignement, moyens de mobilité adaptés au terrain.

Les moyens techniques constituent le second pilier, car il s'agit de combler le fossé technologique qui entrave notre efficacité collective. Cela passe par le transfert de compétences, la formation inter-états, l'interopérabilité des systèmes de communication, et l'accès aux technologies les plus récentes en matière de surveillance et de renseignement.

L'urgence est désormais dans l'exécution concrète bien au-delà des discours, et c'est pourquoi ma délégation insiste sur l'impérieuse nécessité d'engagements chiffrés et datés, qui se traduisent par des contributions financières quantifiées et échelonnées dans le temps, par des objectifs opérationnels mesurables à court et moyen terme, soutenus par des mécanismes de redevabilité transparents et un calendrier contraignant de mise en œuvre.

Chaque jour sans moyens adéquats est un jour gagné par les forces de l'instabilité. L'écart entre le mandat assigné et les capacités réelles de ces

institutions devient une faille sécuritaire que nos ennemis exploitent. La crédibilité de notre sécurité collective se mesure à la concrétisation de nos engagements.

Cette mutualisation effective est le multiplicateur de force qui nous permettra de passer d'une défense réactive à une sécurité proactive et durable. L'heure n'est plus aux déclarations d'intention, mais à l'action responsable et comptable.

Monsieur le Président,

Le Cameroun est fermement convaincu que seule une solidarité internationale concrète, respectueuse des spécificités régionales, permettra d'édifier une paix durable. Notre engagement reste entier pour faire du désarmement régional cette clé de voûte indispensable de la stabilité et de la prospérité partagée dans notre espace commun.

Je vous remercie.